

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le rôle de perception est déposé à nos bureaux et que les comptes de taxes seront expédiés le 28 février 2023.

Donné à Preissac, ce 22^e jour de l'année deux mille vingt-trois.

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 22 février 2023.

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier